



Voyages d'exception

S'enrichir de la beauté du monde



La route des précieuses épices de Singapour à Mumbai

Du 21 novembre au 8 décembre 2024



Le spécialiste des voyages et croisières **francophones avec conférenciers**



La route des précieuses épices de Singapour à Mumbai

Voyages d'exception vous invite sur la route mythique des épices. Riches d'une culture fascinante et d'une histoire passionnante, vos escales vous mèneront dans le sillage des grands navigateurs. À bord de votre navire, le Celebrity Millennium, vous voyagerez de Singapour en direction du pays des Mille et une Nuits, l'Inde en faisant escale à Cochin, Mumbai et Goa. Vous passerez par la futuriste Kuala Lumpur et la pittoresque Penang en Malaisie avant de vous détendre sur l'Île de Phuket. Vous serez subjugué par le Sri Lanka et par son captivant mélange de cultures indiennes et coloniales. Au fil de votre croisière, vous traverserez deux univers distincts entre la péninsule indochinoise et la péninsule malaise. Chacune des escales vous dévoilera sa nature verdoyante, ses plages paradisiaques, ses temples bouddhistes et hindouistes ainsi que ses marchés colorés et leurs senteurs. Afin d'enrichir vos découvertes, Michel Vergé-Franceschi, docteur en Histoire et docteur d'Etat-des-Lettres et Jean-Joseph Boillot, docteur en économie et chercheur associé à l'IRIS vous présenteront des conférences captivantes au cours de votre croisière.

Votre itinéraire



Voyages d'exception

S'enrichir de la beauté du monde



Les points forts de votre voyage



Le Celebrity Millennium

Vous voyagez à bord du Celebrity Millennium, un navire de la flotte Celebrity qui vous accueille dans une atmosphère moderne et haut de gamme.



Des conférences captivantes

Des conférences passionnantes vous seront proposées pendant les temps de navigation afin de vous permettre d'approfondir vos connaissances sur la culture et l'histoire des pays visités.



Passage par le détroit de Malacca

Situé entre Singapour et la Malaisie, le détroit de Malacca est l'une des plus importantes voies navigables au monde.



Excursions francophones

Nous élaborons un forfait d'excursions francophones afin de vous proposer les visites les plus emblématiques (optionnelles).



Découverte du Sri Lanka et ses vestiges coloniaux

Cette île située au sud de l'Inde vous enivrera par ses senteurs et vous éblouira de ses multiples couleurs.



Deux extensions optionnelles

Nous vous proposons deux extensions optionnelles pour ce voyage : un pré-séjour à Singapour ainsi qu'un post-séjour dans le Nord de l'Inde, au Rajasthan.



Au départ de France, Belgique ou Suisse

Nous organisons votre acheminement vers la croisière depuis la France, la Belgique ou la Suisse (supplément possible selon les villes).



Nos équipes vous accompagnent

Vous bénéficierez d'un accompagnement francophone pendant la croisière, notamment au cours de permanences quotidiennes.

Les durées, itinéraires et excursions sont fournis à titre indicatif et peuvent subir des modifications en raison de circonstances externes (telles que les conditions atmosphériques, les grèves, les retards des transports, les exigences opérationnelles des fournisseurs de services, la hauteur des eaux) ; ces modifications font l'objet d'une information au client conformément aux dispositions des articles R.211-9 à 11 du Code du tourisme. Les photographies et descriptifs, notamment des excursions animalières, ne peuvent pas engager l'agence en cas d'absence d'animaux ou de visibilité.



Michel Vergé-Franceschi, Docteur en Histoire et docteur d'Etat-des-Lettres

Michel Vergé-Franceschi est un historien, professeur émérite des universités, il a dirigé le Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie maritime du CNRS à Paris. Ancien Président de la Société française d'histoire maritime, il a notamment travaillé sur les Grandes Découvertes initiées par les Portugais. Auteur de plus de 80 livres, lauréat de 17 prix littéraires dont 3 de l'Académie française et de l'Académie des Sciences morales et politiques.



Jean-Joseph Boillot, Docteur en économie, chercheur associé à l'IRIS

Il est spécialiste de l'économie indienne, du monde émergent et tout particulièrement du triangle Chine-Inde-Afrique vu comme pôle structurant de la nouvelle économie mondiale en formation. Il est agrégé de sciences économiques et sociales et docteur en économie. Il a notamment enseigné à l'École normale supérieure et travaillé sur l'Asie comme chercheur associé au CEPII dans le cadre d'une thèse de doctorat sur le modèle indien de développement. Il est auteur de plus de 20 livres dont "L'Inde ancienne au chevet de nos politiques" et "L'Economie de l'Inde", "L'Inde pour les nuls"...

Les conférences

CONFERENCES DE M. VERGE-FRANCESCHI :

- *La longue recherche de la route des Indes jusqu'à l'arrivée des Portugais à Calicut (1498)*
- *De l'Or et des Epices : fantasmes et réalités européennes au temps de Magellan*
- *Un corsaire dans l'océan Indien : Surcouf*
- *Le bailli de Suffren (1729-1788), vice-amiral des mers de l'Inde et la Marine royale française sous Louis XV et Louis XVI*

- *L'amiral comte d'Estaing (1729-1794), corsaire dans l'océan Indien, mort sur l'échafaud*

CONFERENCES DE M BOILLOT :

- *Arthashastra ou la Bonne Gouvernance*
- *Panchatantra ou les fables du monde indien*
- *L'Inde proverbiale ou l'art du réalisme*
- *L'Inde sacrée du Ramayana et du Mahabharata*
- *Le Tipitaka ou le canon en trois corbeilles du bouddhisme*



Votre voyage



Aller-retour depuis Paris - Genève - Bruxelles*

JOURS 1 et 2 | Jeudi 21 au vendredi 22 novembre

Ville de départ* / Singapour

Selon votre ville de départ, vous retrouverez nos équipes d'accompagnement dans un aéroport parisien ou à votre arrivée à Singapour. Après une nuit en vol, vous arriverez le lendemain et serez transféré vers votre hôtel 4* (normes locales). Vous dînez à l'hôtel.

*Les prix forfaitaires publiés dans le feuillet Tarifs et Conditions dépendent de votre pays et ville de départ (France ou Étranger). En fonction des plans de vols qui seront proposés, votre départ et/ou votre retour de Genève pourraient se faire de façon anticipée pour l'aller et différée pour le retour, le tarif serait alors réajusté. Si vous partez d'une autre ville, nous pouvons vous proposer une solution d'acheminement avec supplément (nous consulter). La ville de départ et de retour devra être la même.

JOUR 3 | Samedi 23 novembre

Singapour

Embarquement - (Appareillage 20h00)



À la fois ville, île et état, Singapour se veut complexe, audacieuse et passionnante. Particulièrement dynamique et structurée, entre bâtiments élancés et curiosités architecturales, la cité-état possède une personnalité unique et futuriste qui ne cesse d'évoluer, sans pour autant renier son passé. Vous serez surpris par son multiculturalisme ainsi que par sa tolérance religieuse, comme en témoignent ses quartiers

traditionnels tels que Chinatown ou encore Little India. Vous effectuerez un tour de ville en bus, en commençant par le quartier de Kampong Glam, où la modernité rencontre la tradition. Vous poursuivrez votre visite avec le temple et le musée dédié à la relique de la dent de Bouddha. Situé à Chinatown, connu pour ses temples et petites échoppes, celui-ci abrite une exposition complète sur l'art et l'histoire bouddhiste, mais surtout, la relique de ce que les bouddhistes considèrent être la dent de Bouddha retrouvée sur son bûcher funéraire à Kushinagar, en Inde. Vous aurez également l'occasion de vous promener dans le quartier haut en couleurs de Little India, à travers les petits magasins remplis de saris, d'épices, de musique et d'objets anciens indiens. Avant de rejoindre votre navire, vous pourrez admirer la statue du Merlion, une bête mythique à la tête de lion et au corps de poisson, devenu l'emblème de Singapour. Vous embarquerez à bord du Celebrity Millennium et déjeunerez. En soirée, vous serez convié à une réunion d'embarquement au cours de laquelle nos invités vous présenteront le programme des conférences qui auront lieu pendant votre traversée.

JOUR 4 | Dimanche 24 novembre

Port Klang (Malaisie)

10h - 17h



Votre navire accostera à Port Klang, ville portuaire dynamique nichée sur la côte ouest de la péninsule malaise, à quelques kilomètres de la capitale. Les énormes navires cargos et les terminaux portuaires modernes témoignent de l'activité importante de



la zone. La ville héberge des temples et les sites historiques locaux tels que le temple Sri Sunderaraja Swamy, un chef-d'œuvre architectural hindou orné de sculptures détaillées et de couleurs vives. Port Klang est le point de départ vers l'excursion optionnelle à Kuala Lumpur que nous vous proposons. Moderne et cosmopolite, elle offre aux voyageurs une expérience unique qui mélange tradition et modernité, culture et gastronomie. Les tours jumelles Petronas comptent parmi les plus hautes du monde et les gratte-ciel qui, sans cesse, sortent de terre représentent la fulgurante réussite économique du pays. La cité où cohabitent de nombreuses ethnies très différentes, vous dévoile un centre-ville authentique et pleins de charme.

JOURS 5 et 6 | Lundi 25 au mardi 26 novembre

Penang (Malaisie)

08h - 17h (J+1)

Penang était anciennement un port important pour les Anglais sur la route de l'Asie. Ils y faisaient escale pour acheminer des cargaisons de thé et d'opium à bord de leurs navires. Aujourd'hui, l'île est célèbre pour son riche patrimoine culturel, sa nourriture délicieuse et ses paysages naturels magnifiques avec ses plages qui comptent parmi les plus belles d'Asie. Georgetown, son centre-ville conserve un charme unique grâce à son architecture. Mosquées, temples thaïs et pagodes, cette ville est une véritable mosaïque multiculturelle qui témoigne de son passé et la rend si attachante.

JOUR 7 | Mercredi 27 novembre

Phuket (Thaïlande)

07h - 19h | Débarquement en chaloupe*



Votre navigation vous mènera en Thaïlande, à Phuket ou la "Perle du Sud", ainsi nommée pour ses plages de sable blanc, ses eaux cristallines et son ambiance détendue. L'île vous invite à une véritable parenthèse balnéaire avec ses plus belles plages : Patong, Freedom Beach ou Nai Harn... L'île abrite également de nombreux temples tels que le Wat Chalong, le plus grand et important temple bouddhiste de Phuket, les pagodes élégantes et les sculptures dorées qui offrent un aperçu captivant de l'artisanat thaïlandais traditionnel et le Big Buddha, qui domine le paysage de l'île. Cette statue géante de Bouddha en marbre blanc mesure environ 45 mètres de haut. Son élégance et sa majesté sont saisissantes, attirant instantanément le regard et offrant un sentiment de sérénité à ceux qui la contemplant. Cette statue est non seulement une expression artistique impressionnante, mais aussi un symbole de la foi bouddhiste et de la spiritualité thaïlandaise.

* le débarquement à cette escale dépend des conditions météorologiques



JOURS 8 et 9 | Jeudi 28 au vendredi 29 novembre

En mer

Vous profitez de vos journées en mer pour vous familiariser avec votre navire et assister aux conférences dispensées par nos invités.

JOUR 10 | Samedi 30 novembre

Hambantota (Sri Lanka)

08h - 20h



Hambantota est située sur la côte sud du Sri Lanka et est connue pour la beauté de sa nature, sa faune unique avec ses éléphants sauvages, ses ours paresseux, ses mangoustes... ainsi que pour son patrimoine culturel. La ville possède de magnifiques plages, telles que la plage de Tangalle et la plage de Hambantota avec des eaux chaudes et cristallines. Vous pourrez également découvrir des sites historiques tels que le temple de Tissamaharama et le temple de Kataragama, qui sont des sites de pèlerinage importants pour les bouddhistes et les hindous. Au cours de cette escale, nous vous proposons une excursion optionnelle vers la ville fortifiée de Galle qui se trouve à environ 130 km d'Hambantota.

JOUR 11 | Dimanche 1er décembre

Colombo

6h- 17h



La capitale du Sri Lanka, Colombo ou "feuille du manguier" en cinghalais, bénéficie d'une riche histoire grâce à un emplacement idéal pour le commerce entre l'Europe, le Moyen-Orient et l'Asie. Les explorateurs portugais ont été les premiers européens à s'installer à Colombo au XVI^e siècle, suivis par les Néerlandais au XVII^e siècle, et les Britanniques au XVIII^e siècle. Cette présence coloniale a laissé une forte empreinte sur la ville, qui est visible dans son architecture, sa culture et son histoire. Aujourd'hui, l'ancienne colonie britannique de Ceylan est réputée en partie pour sa cannelle, sa fleur de girofle et sa muscade. Le port de Colombo a également été un centre important pour la construction navale et la réparation de navires.



**JOURS 12 et 13 | Lundi 2 au mardi 3
décembre**

Cochin (Inde)

14h - 19h (J+1)



Votre navire atteindra le sud-ouest de l'Inde et accostera à Cochin. En tant que plaque tournante du commerce et de la culture entre l'Inde, l'Europe et la Chine, la ville était un port important pour les marchands arabes, chinois et européens depuis le Moyen Âge. Située dans le Kerala, la ville se divise en deux parties qui sont Ernakulam, la partie plus urbaine et Fort Cochin qui est la partie historique. Elle est également connue pour ses filets de pêche chinois traditionnels, qui méritent d'être observés dans le port et pour sa gastronomie diversifiée et savoureuse. Les fruits de mer frais, notamment les crevettes, les crabes et les poissons, sont utilisés dans de nombreux plats traditionnels tels que le célèbre curry de poisson du Kerala, préparé avec des épices locales et du lait de coco.

JOUR 14 | Mercredi 4 décembre

En mer

Lors de cette journée, vous profiterez des installations du bateau et assisterez aux conférences animées par nos spécialistes.

JOUR 15 | Jeudi 5 décembre

Goa

07h - 14h30



Vous découvrirez Goa, un autre point de passage clé sur la route des Indes où les Portugais ont établi une présence coloniale au XVI^e siècle. De nombreux sites témoignent de cette riche histoire culturelle, tels que le Fort Aguada, une forteresse portugaise du XVII^e siècle qui offre des vues imprenables sur la mer d'Arabie ainsi que sur les églises et les maisons colorées, décorées d'azulejos qui montrent la grandeur passée et qui cohabitent avec les temples hindous. Goa, vous présentera aussi une nature verdoyante riche de cocotiers, rizières et de magnifiques plages.



JOUR 16 | Vendredi 6 décembre

Mumbai

06h30 - 9h (J+1)



Mumbai, anciennement connue sous le nom de Bombay, est la ville la plus peuplée d'Inde avec ses 21 millions d'habitants et le centre financier, commercial et culturel du pays. Elle est célèbre pour son architecture coloniale, ses marchés, ses plages et sa vie nocturne animée. Pendant l'ère coloniale britannique, Mumbai est devenue un centre de commerce important, avec la Compagnie anglaise des Indes orientales utilisant le port de Mumbai comme point d'entrée pour ses navires commerciaux. Lors de cette journée entière à Mumbai, nous vous proposerons une excursion optionnelle.

JOURS 17 et 18 | Samedi 7 au dimanche 8 décembre

Mumbai / Ville de retour*

Après le débarquement, vous serez transféré vers l'aéroport pour prendre votre vol à destination de votre ville de retour que vous atteindrez le lendemain. Si vous avez choisi l'extension optionnelle, vous vous envolerez en direction de Jaipur pour la découverte du Rajasthan pour effectuer votre extension "découverte du Rajasthan".

*La ville de départ et de retour devra être la même, le programme de cette journée peut varier en fonction des horaires de vols.

Informations importantes

Voyages d'exception constituant un groupe francophone à bord d'un bateau américain, l'anglais est la langue officielle parlée par l'état-major et le personnel à bord. L'équipe de Voyages d'exception qui sera à vos côtés durant la croisière s'efforcera de compenser l'exclusivité de cette langue et vous traduira toutes les informations importantes communiquées par le personnel de bord. Vos accompagnateurs peuvent parfois être amenés à faire quelques traductions. Nous vous indiquons dans cette brochure les escales qui nécessiteront un débarquement en chaloupe. Ces débarquements, pour des raisons de sécurité, demandent de bonnes conditions météorologiques pour débarquer et réembarquer. Si ces conditions sont jugées trop dangereuses pour ces opérations, le Commandant pourrait être amené à annuler une escale.

- **Tenue vestimentaire :** Confortable et décontracté pour la journée, élégant en soirée. Prévoyez quelques vêtements chauds en raison de la climatisation à bord. Par respect pour la population, il est recommandé d'éviter les décolletés et les fines bretelles pour les femmes, ainsi que les shorts pour les hommes. En prévision des visites des temples, il est préférable de porter des chaussures qui puissent se retirer facilement (sandales ou tongs) car il est obligatoire de se déchausser.

- **Évènements et changements imprévisibles.** Les routes, les itinéraires et les horaires peuvent changer à tout moment, indépendamment de notre volonté. Votre équipe à bord fera tout son possible pour en minimiser les conséquences.

Les excursions



Les excursions ne sont pas incluses dans le prix de votre croisière.

Nous vous proposons un forfait excursions "Découverte" composé de 7 excursions exclusives ainsi que 3 excursions optionnelles hors forfait : Jour 6 - La visite de Penang, Jour 13 - la visite de l'éco-village de Kumbalangi. L'excursion optionnelle à Phuket est encore en cours d'élaboration et vous sera communiquée au plus vite

• Dimanche 24 Novembre

Jour 4 - Découverte de Kuala Lumpur - Port Klang



🕒 5h environ 🚶 Modérée ✕ Déjeuner inclus

Vous irez en direction de Kuala Lumpur (environ 1h de trajet). En cours de route, vous profiterez d'un arrêt à Putrajaya, capitale administrative de la Malaisie, pour admirer la mosquée rose Putra. Vous continuerez vers Kuala Lumpur pour déjeuner au restaurant Atmosphere 360 situé dans la plus haute tour d'Asie du Sud-Est, la Menara Kuala Lumpur. Vous profiterez d'une expérience culinaire de qualité tout en appréciant les vues imprenables sur la capitale. Vous effectuerez ensuite un tour panoramique de la ville parmi différents quartiers qui vous donneront un aperçu de la ville pleine de vie où cohabitent islam, bouddhisme, hindouisme, taoïsme et christianisme. Vous découvrirez notamment les Tours Jumelles Petronas, deux

gratte-ciel identiques et élégants qui se dressent majestueusement au cœur de la ville. Conçues par l'architecte argentin César Pelli, ces tours s'élèvent à une hauteur impressionnante de 451,9 mètres.

• Lundi 25 Novembre

Jour 5 - Penang



🕒 6h environ 🚶 Modérée ✕ Déjeuner inclus

Vous irez en direction de Penang Hill, une colline recouverte d'une végétation luxuriante qui s'élève à une altitude d'environ 821 mètres au-dessus du niveau de la mer. Pour accéder au sommet, vous emprunterez le funiculaire historique de Penang Hill, qui offre une montée pittoresque à travers la forêt tropicale dense et des vues panoramiques à couper le souffle. Vous déjeunerez dans un restaurant local avant de partir à la découverte des œuvres créatives et vibrantes qui ornent les murs, les ruelles et les bâtiments de GeorgeTown, la capitale de l'île. Le Street Art a transformé la ville en une galerie à ciel ouvert, attirant les amateurs d'art, les touristes et les curieux du monde entier. Vous visiterez ensuite la Peranakan Mansion, une résidence historique construite au 19e siècle. L'architecture de la maison est un mélange de styles chinois, malais et européen, reflétant la riche



histoire de la famille Peranakan qui y vivait. Aujourd'hui, ce musée vous transporte dans le passé, offrant un aperçu fascinant de la culture Peranakan. Vous retournerez ensuite au navire.

- **Mardi 26 Novembre (Matinée)**

Jour 6 - Penang (excursion optionnelle hors forfait Découverte)

🕒 5h environ 🚶 Modérée

Vous prendrez la route en direction de George Town pour la visite de Khoo Kongsi, une magnifique maison de clan chinois. C'est l'un des sites historiques et culturels les plus emblématiques de la ville, reflétant l'histoire et l'héritage de la communauté chinoise Hokkien de Penang. Vous vous baladerez ensuite au village sur pilotis qui offre un aperçu unique de la vie traditionnelle des communautés chinoises établies le long de l'eau. Avant de retourner au navire pour le déjeuner, vous ferez un arrêt au Reclining Buddha, la sculpture religieuse du Bouddha couché, située dans le temple bouddhiste de Wat Chaiyamangalaram.

- **Samedi 30 Novembre**

Jour 10 - Découverte de Galle, ville fortifiée - Hambantota

🕒 7h00 environ 🚶 Modérée ✂ Déjeuner inclus

Vous prendrez la route en direction de Galle (environ 1h40 de trajet). Ce site classé au patrimoine mondial par l'Unesco est considéré comme étant un véritable trésor architectural, archéologique et culturel. Son port construit en 1588 a été fortifié par les Hollandais au 17^e siècle. Vous apprécierez les vieilles ruelles au passé colonial et vous déjeunerez au restaurant où vous pourrez déguster des plats traditionnels aux saveurs de Ceylan. Vous découvrirez l'église All Saints, un lieu chargé d'histoire et de poésie et vous vous baladerez sur les remparts du fort qui offrent de merveilleuses vues sur l'Océan Indien. Vous passerez devant le phare de la ville, un magnifique édifice blanc datant de 1848, entouré de palmiers.

Avant de reprendre la route, vous vous glisserez dans la peau des locaux le temps d'une balade en tuk-tuk, moyen de transport emblématique en Asie.

- **Dimanche 01 Décembre**

Jour 11 - Visite de Colombo, la porte du Sri Lanka



🕒 5h environ ✂ Déjeuner inclus

Vous monterez à bord de votre autocar pour partir à la découverte du grand port asiatique aux multiples influences lors d'un tour panoramique. Vous passerez devant de nombreux bâtiments à l'architecture coloniale hollandaise et britannique, ses églises, des temples bouddhistes et hindouistes et une très belle mosquée. Vous découvrirez le square de l'indépendance qui est l'une des places les plus célèbres du pays, l'hôtel de ville et le quartier résidentiel des jardins de Cinnamon. Vous visiterez le temple de Kelaniya, un lieu de pèlerinage important pour les bouddhistes, avant de déjeuner au restaurant du luxueux hôtel Galle Face qui a été construit en 1864. Vous pourrez y déguster la meilleure cuisine de Colombo. Vous retournerez ensuite au bateau.

- **Lundi 02 Décembre (Après-midi)**

Jour 12 - La découverte du Cochin ancien

🕒 3h environ 🚶 Modérée

Vous serez transféré vers le quartier historique de Cochin pour effectuer un tour panoramique à travers ses diverses ambiances et architectures. Vous profiterez d'un temps libre au marché local à la découverte des senteurs et saveurs indiennes. Les marchés traditionnels reflètent la vie des locaux et sont de véritables lieux emblématiques en Inde.



Vous assisterez ensuite à un spectacle culturel de Kathakali basé sur des thèmes de la mythologie hindoue, en particulier les deux épopées, le Ramayana et le Mahabharata. Vous retournerez ensuite à bord.

- **Mardi 03 Décembre**

Jour 13 - Visite de l'éco-village de Kumbalangi (excursion optionnelle hors forfait Découverte)

🕒 6h environ 📍 Modérée ✖ déjeuner inclus

Vous irez en direction de l'île village de Kumbalangi situé au large de Cochin. À bord d'un bateau traditionnel, vous naviguerez au milieu des backwaters, une série de lacs et lagunes et véritable paradis naturel. Vous dégusterez le jus de noix de coco directement dans sa coque et découvrirez l'élevage de crabes et de la pêche au carrelet avec son filet tressé en fibres de coco. Vous pourrez vous initier aux diverses utilisations de la noix de coco, du décorticage aux tissages des feuilles de cocotiers en passant par l'extraction du lait de coco. Au fil de votre navigation, vous serez émerveillé devant une belle collection de végétaux : eucalyptus, goyaviers, bananiers, grenadiers, orchidées, citronniers, ou encore le tapioca. Un déjeuner traditionnel Keralais vous sera servi en plein air, aux côtés d'une famille du village. Vous vivrez un moment privilégié durant ce repas servi dans des feuilles de bananiers. Sur le chemin du retour à Cochin, vous visiterez sa synagogue et vous passerez par l'église Saint-François, édifiée en 1503 par des moines franciscains qui accompagnaient l'expédition conduite par Pedro Alvarez Cabral.

- **Jeudi 05 Décembre (Matinée)**

Jour 15 - Découverte de la ville de Goa



🕒 2h30 📍 Modérée

Votre matinée sera consacrée à la visite à pied de la vieille ville de Goa, ancienne enclave portugaise jusqu'en 1961. Elle a conservé un patrimoine architectural très intéressant comme sa basilique du Bon Jesus dans le quartier du vieux Goa, qui vous ramènera de nombreuses années en arrière. Vous découvrirez ses nombreux trésors tels que ses églises aux façades blanches, ses maisons aux murs recouverts d'azulejos et ses temples hindous. Le temple Mangeshi illustre à merveille le mélange de styles architecturaux : hindou, catholique et moghol. Vous rejoindrez ensuite le navire pour votre déjeuner à bord.

- **Vendredi 06 Décembre**

Jour 16 - Mumbai, la Perle de l'Orient

🕒 7h environ 📍 Modérée ✖ déjeuner inclus

Vous commencerez vos visites sur les quais pour découvrir la vie des pêcheurs Koli avant de rejoindre le marché "All herb mandi" qui compte des milliers de vendeurs de légumes assis au sommet d'un pont. Vous vous promenez ensuite autour du terrain de cricket, ce jeu populaire qui a conquis le cœur d'un milliard de personnes. Vous vous dirigerez en ferry vers les fameuses Grottes Elephanta, ensemble rupestre typique du culte de Shiva où résonne de l'énergie spirituelle de l'Inde. Ces grottes ont été utilisées comme lieux sacrés du culte hindous et bouddhiste au Ve et VIIe siècle. Depuis 1987, elles sont inscrites au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Vous déjeunerez ensuite dans un restaurant traditionnel et vous visiterez les



célèbres studios de Bollywood. Vous pourrez même assister à un tournage en direct et découvrirez les coulisses d'un film ou d'une série (selon programmation). Vous visiterez également le mini-musée de Bollywood. Pour clôturer cette journée, vous profiterez d'un spectacle haut en couleurs de danse bollywoodiennes exécutées par des danseurs professionnels.



Informations importantes

Pour la bonne réalisation des excursions, un minimum de 5 participants est nécessaire.

Les descriptions et durées sont données à titre indicatif. L'ordre des visites peut être modifié pour des raisons logistiques. Nous vous prions de porter une tenue décente et adaptée pour la visite des temples.

Extension optionnelle

Extension Singapour

Du 20 au 22 novembre 2024



Le programme de l'extension optionnelle pourrait se faire dans un ordre différent. Retrouvez les tarifs et conditions dans le feuillet joint à cette brochure.

JOURS 1 et 2 | Mercredi 20 au jeudi 21 novembre

Ville de départ / Singapour*



Selon votre ville de départ, vous retrouverez nos équipes d'accompagnement dans un aéroport parisien ou à votre arrivée à Singapour. Après votre nuit en vol, vous arriverez le lendemain et serez transféré vers votre hôtel Grand Mercure Singapore Roxy Hotel 4* (normes locales ou similaire). Vous pourrez profiter de temps libre. Vous dînerez au

restaurant de l'hôtel où vous passerez la nuit.
*en fonction des horaires de vols, le programme de cette journée peut être modifié.

JOUR 3 | Vendredi 22 novembre

Singapour



Après le petit déjeuner, vous visiterez le Jardin Botanique qui abrite une grande collection de plantes tropicales. Depuis 1875, c'est un centre de recherche scientifique et de conservation de la

biodiversité. Après le déjeuner, vous rejoindrez Gardens by the Bay, un parc inauguré en 2012 et réputé pour ses incroyables tours architecturales de 25 à 50 mètres de hauteur et ses serres futuristes. Il est conçu pour mettre en valeur la biodiversité de la ville-état et pour promouvoir l'écologie. Vous rejoindrez ensuite la célèbre Marina Bay Sands, un complexe hôtelier de divertissement et de shopping, comprenant un hôtel de luxe réparti sur trois tours de 55 étages, coiffées d'une plateforme faisant penser à la coque d'un navire, aussi longue que la hauteur de la tour Eiffel. Vous monterez au Skypark, qui réunit une forêt tropicale en miniature, des jardins suspendus, un bar et d'autres divertissements, qui font de ce lieu un véritable symbole de la démesure. Vous profiterez d'un cocktail tout en appréciant la vue panoramique. En fin de journée, vous vous rendrez dans l'un des restaurants les plus incontournables de la ville, connu pour son célèbre crabe chili, où vous aurez le plaisir de déguster des fruits de mer et poissons. Vous retournerez ensuite à votre hôtel pour passer la nuit.

NOTRE PRIX COMPREND

- Les transferts mentionnés au programme
- Les visites mentionnées au programme
- 1 nuit en chambre double dans l'hôtel mentionné
- La pension complète du déjeuner du jour 2 au dîner du jour 3
- Les boissons pendant les repas sur la base d'une eau filtrée, un café ou thé par personne
- La présence d'un guide francophone
- La présence d'un accompagnateur Voyages d'exception
- Les taxes touristiques locales
- Les pourboires aux guides et aux chauffeurs

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS

- Les dépenses personnelles
- Les boissons autres que celles indiquées dans "Notre prix comprend"
- Les visites autres que celles indiquées au programme
- L'assurance optionnelle

Grand Mercure Singapore Roxy Hotel 4* (normes locales, ou similaire)

Cet établissement vous accueille dans un décor élégant et moderne, à proximité des lieux d'intérêt de la ville. Spacieuses, toutes les chambres sont équipées d'une climatisation, d'une télévision, d'un coffre-fort, d'un mini-bar, d'une connexion Wi-Fi gratuite ainsi que d'une salle de bains dotée d'une douche ou d'une baignoire. Vous pourrez vous détendre dans la piscine extérieure de l'hôtel mais également au centre de remise en forme. Vous profiterez des saveurs asiatiques aux restaurants de l'hôtel.



Extension optionnelle

Extension Rajasthan

Du 7 au 12 décembre 2024



Le programme de l'extension optionnelle pourrait se faire dans un ordre différent. Retrouvez les tarifs et conditions dans le feuillet joint à cette brochure.

JOUR 17 | Samedi 7 décembre

Mumbai / Jaipur



Après le débarquement, vous rejoindrez l'aéroport pour votre vol en direction de Jaipur. À votre arrivée, vous serez conduit vers votre hôtel 5* (normes locales, ou similaire) pour vous installer et déjeuner. Votre après-midi sera consacré à la découverte de la ville en passant par le Palais du Maharadjah, connu pour sa belle collection de costumes et pour sa salle d'armes remarquables. Vous visiterez l'observatoire "Jantar Mantar" témoin de la passion du maharaja Jaisingh II pour

l'astronomie. En soirée, vous assisterez à une courte séance de cinéma Bollywood. Vous retrouverez votre hôtel pour le dîner et la nuit.

JOUR 18 | Dimanche 8 décembre

Jaipur



La "ville rose" fut construite au 15^e siècle par le Maharaja Jaisingh II, d'après le plan idéal exposé dans l'arthashasthra hindou (traité politique de l'Inde ancienne) selon lequel la ville doit être à l'image du cosmos et refléter, dans la répartition des habitants, l'ordre social des varnas et des castes. Ainsi, la ville était tracée dans un carré, enceinte de murs percés de 9 portes et divisée en 9 quartiers dont chacun avait une fonction précise. Jaipur est sans doute la ville indienne la plus proche du modèle théorique. Vous commencerez cette

journée par la visite du Fort d'Amber. Ancienne capitale du royaume du Dhundar, la forteresse d'Amber assurait la protection de la ville par tout un système de fortifications sur les collines environnantes. Vous partirez ensuite, pour une balade en e-rickshaw (pousse-pousse électrique, moyen de locomotion local) jusqu'au bazar de Jaipur. Vous profiterez d'un déjeuner avec une famille dans une ancienne Haveli (demeure princière) où vous assisterez à une démonstration de cuisine. Vous retournerez ensuite à l'hôtel et profiterez d'un temps libre avant de vous préparer pour votre soirée de gala au Palais de Samode. En soirée, vous prendrez la route (environ 1h) en direction de ce majestueux palais où un dîner vous sera servi en terrasse, accompagné de danses et musiques traditionnelles. La soirée se clôturera par un feu d'artifice rien que pour vous. Vous retournerez à l'hôtel en fin de soirée.

JOUR 19 | Lundi 9 décembre

Jaipur / Agra

275 km - environ 4h40 de trajet



Après le petit déjeuner, vous prendrez la route pour Agra. La ville abrite le plus sublime des mausolées jamais construits par les Moghols : le Taj Mahal. Capitale musulmane dès le XV^e siècle, la ville fut ensuite épisodiquement sous le règne des empereurs moghols, notamment sous ceux de Babur, Akbar et Shah Jahan, qui s'établit définitivement à Delhi en 1638. En cours de route, vous visiterez Fatehpur Sikri. Étonnante et éphémère capitale de l'empereur moghol Akbar, dont les bâtiments, à la fois sobres et baroques, forment une extraordinaire synthèse de formes architectoniques des plus variées. La ville impériale renferme une grande diversité de palais, bâtiments à colonnades, pavillons, cours et bassins, mosquées, caravansérails. À votre arrivée à Agra, vous irez en direction de votre hôtel 5* (normes locales ou similaire) pour votre déjeuner et votre installation. Vous partirez ensuite en direction du Fort Rouge, construit par l'empereur Akbar en 1565 et développé par ses successeurs. À proximité immédiate des jardins du Taj Mahal, le Fort rouge d'Agra, monument significatif du XVII^e siècle

moghol, est une puissante citadelle de grès rouge enserrant dans son enceinte de 2,5 km de périmètre, la ville impériale, avec un grand nombre de palais féériques, comme le palais de Jahangir ou le Khas Mahal, bâti par Shah Jahan, des salles d'audience, comme le Diwan-i-Khas, et deux très belles mosquées. En soirée, vous assisterez au spectacle Mohabat The Taj au théâtre de Agra. Des acteurs vêtus d'habits traditionnels interpréteront l'histoire du Taj Mahal entre récits et danses traditionnelles aux couleurs flamboyantes, vous ramenant dans l'Inde de l'ère moghole. Vous retournerez à l'hôtel pour votre dîner et nuit.

JOUR 20 | Mardi 10 décembre

Agra / Delhi

231 km - environ 3h50 de trajet



Vous prendrez votre petit déjeuner à l'hôtel avant de découvrir le majestueux Taj Mahal. La monumentale porte sud en grès rouge qui ferme les jardins du Taj Mahal préfigure déjà le joyau qui se cache au-delà. Dans toute la splendeur de son marbre blanc incrusté de pierres semi-précieuses, de versets du Coran et d'arabesques florales, le plus célèbre symbole de l'Inde apparaît tel un mirage au fond d'un immense jardin au tracé géométrique qui, comme tous les jardins moghols, était censé représenter le paradis. Fou de douleur après la mort de sa seconde femme, Mumtaz Mahal, en 1631, l'empereur moghol Shah Jahan fit appel aux meilleurs artistes de son temps pour lui édifier un lieu de repos éternel. Il fut achevé en 1653. Vous déjeunerez en rooftop pour profiter d'une vue imprenable sur le joyau architectural avant de prendre la route pour Delhi. La capitale de l'Inde et troisième ville du pays, Delhi se divise en deux parties. Du XVII^e au XIX^e siècle, Delhi ou « Old Delhi » fut la capitale de l'Inde musulmane, comme en témoigne ses nombreux monuments, forts et mosquées. Puis, les Anglais créèrent New Delhi, la capitale de l'empire des Indes. Baignée par les eaux saintes de la Yamuna, Delhi n'est pas une ville de tradition hindoue, mais plutôt le fruit des créations successives des conquérants, turcs ou afghans, toujours musulmans, qui voulurent y imprimer leurs titres de gloire. Sous la domination britannique,

deux villes s'ignoraient alors : la cité victorienne et la ville désormais "indigène" au pied de sa grande mosquée. Les empires n'ont pas survécu mais Delhi n'a rien perdu de son importance, bien au contraire. C'est aujourd'hui la capitale d'un état de plus d'un milliard d'habitants et les deux cités de naguère sont dorénavant réunies dans une métropole résolument tournée vers l'avenir. Vous arriverez à votre hôtel 5* (normes locales ou similaires) pour le dîner et nuit.

JOURS 21 et 22 | Mercredi 11 au jeudi 12 décembre

Delhi / ville de retour



Après votre petit déjeuner, vous visiterez la vieille ville de Delhi en commençant par la mosquée Jama Masjid. Construite de 1644 à 1658 sous le règne de Shah Jahan, la mosquée est par sa superficie la plus grande construction religieuse de l'Islam. L'ensemble, où se marient harmonieusement le marbre et la pierre calcaire rougeâtre, est à juste titre considéré comme un chef-d'œuvre de l'architecture moghole. Vous profiterez d'une balade dans le vieux Delhi en rickshaws, à travers les petites ruelles aux boutiques flamboyantes de bijoux, saris etc... Vous découvrirez le Raj Ghat, le mémorial de Mahatma Gandhi et de l'India Gate, un arc de triomphe qui fut érigé en mémoire des 100 000 soldats indiens tués durant la Première Guerre Mondiale. Vous passerez devant les bâtiments gouvernementaux datant de l'époque coloniale avant de déjeuner dans un restaurant traditionnel. Vous pourrez profiter d'un temps libre durant votre après-midi au marché de Janpath ou dans les quartiers commerçants afin d'acheter vos souvenirs. À la fin de vos visites, vous rejoindrez votre hôtel 5* (normes locales ou similaire), proche de l'aéroport pour vous rafraîchir. Vous aurez un dîner d'adieu au restaurant avant votre vol vers votre ville retour que vous atteindrez le lendemain.

JAIPUR

Hotel Samode Haveli 5* (normes locales ou similaire)

Ce magnifique établissement, construit il y a plus de 200 ans, est situé dans la ville fortifiée de Jaipur, dans l'État du Rajasthan. Il propose une expérience authentique de la vie royale rajput avec son architecture traditionnelle entourée d'un jardin verdoyant, son élégance et son charme. Les chambres climatisées offrent un décor traditionnel dans un confort moderne et comprennent une salle de bains avec baignoire ou douche.



AGRA

Taj View Agra 5*(normes locales ou similaire)

Cet établissement de charme vous accueille sur six hectares de pelouses paysagées au cœur de centre historique d'Agra. Il vous présente les caractéristiques de l'architecture moghole avec ses dômes, arches, fenêtres grillagées et parchin kari/incrustations de marbre mêlés au style contemporain.

Les chambres spacieuses disposent d'une télévision, d'un coffre-fort, d'un minibar ainsi que d'une salle de bains avec une douche ou baignoire.



DELHI

Taj Palace 5* (normes locales ou similaire)

Le Taj Palace, installé sur un domaine de deux hectares de jardins luxuriants, propose une piscine extérieure et offre une vue panoramique sur la ville. Les chambres sont toutes équipées de la climatisation, d'un minibar et d'une bouilloire électrique. Leur salle de bains est pourvue d'une douche, d'une baignoire et d'un sèche-cheveux.



NOTRE PRIX COMPREND

- Les transferts mentionnés au programme
- Le vol régulier Mumbai / Jaipur en classe économique (Air India, Indigo, Vistara)
- Les visites mentionnées au programme
- 4 nuits en chambre double dans les hôtels mentionnés
- La pension complète du déjeuner du jour 17 au dîner du jour 21
- Les boissons pendant les déjeuners sur la base d'une bouteille d'eau de 500ml, un café ou thé par personne
- La présence d'un guide francophone
- La présence d'un accompagnateur Voyages d'exception
- Les taxes touristiques locales
- Les pourboires aux guides et aux chauffeurs

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS

- Les dépenses personnelles
- Les boissons autres que celles indiquées dans "Notre prix comprend"
- Les autres visites que celles indiquées au programme
- L'assurance optionnelle

Votre bateau



a sélectionné pour vous le **Celebrity Millennium**, un navire moderne et haut de gamme.



Les caractéristiques de votre bateau

Celebrity Cruises est reconnue pour la qualité des prestations qu'elle offre à bord de ses navires. Elle en possède 11 : Millennium, Summit, Constellation, Solstice... Le Celebrity Millennium offre un confort exceptionnel et une décoration raffinée.

- ▶ Toutes les cabines sont d'un grand confort
- ▶ Vous pourrez déguster un cocktail dans l'un des bars du navire (service payant)
- ▶ Nombreux loisirs proposés à bord : vous apprécierez sans doute de vous divertir devant un spectacle au théâtre et de vous baigner dans une des piscines du navire
- ▶ Le spa du navire est l'un des plus grands centres de soins existant à bord d'un bateau de croisière (services payants)

La vie à bord



Pont soleil



Café OceanView



Le Sunset bar



Le Metropolitan Restaurant

La gastronomie

- Le navire propose plusieurs possibilités de restauration : restaurant principal, buffet sur le pont et restaurants à suppléments. Vous pourrez y déguster une cuisine raffinée et savoureuse ainsi que des spécialités internationales.



Suggestion de plat (photo non contractuelle)



les chefs en cuisine

Les cabines

Toutes les cabines ont été repensées avec un nouvel aspect, plus frais, rivalisant avec les meilleurs hôtels-boutiques du monde. Les rangements sont ingénieusement conçus et les salles de bains sont rénovées. Elles sont équipées d'un lit double ou de 2 lits simples, d'un espace salon, d'une salle de bains, d'un minibar (payant), d'un coffre-fort, d'un téléphone et d'un sèche-cheveux. La literie Exhale® avec le meilleur matelas Cashmere™ vous offriront de belles nuits confortables.

confort et espace



Cabine intérieure, 15 m²



Cabine extérieure vue mer, 15 m²

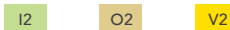


Cabine deluxe avec véranda, 15 m²

Plan du bateau

Le plan du *Celebrity Millennium*

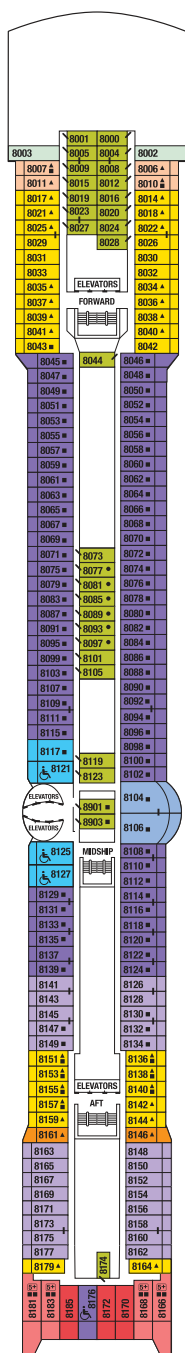
Vos catégories de cabines



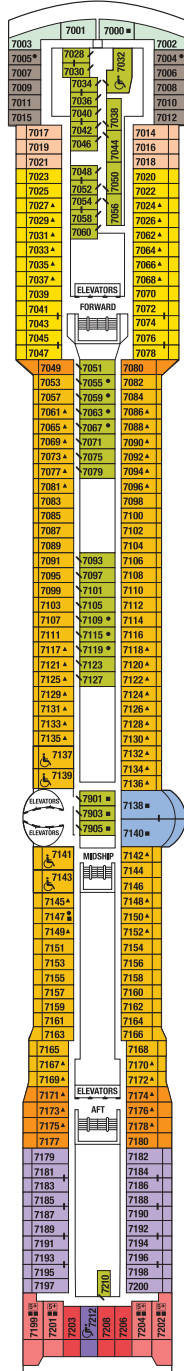
I2 - Cabine intérieure (15 m²)

O2 - cabine extérieur vue mer (15 m²)

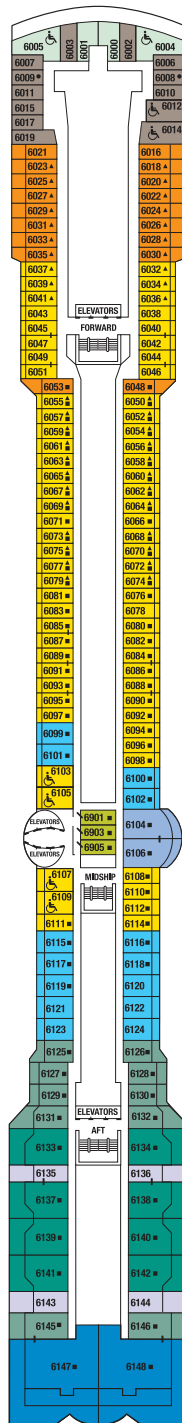
V2 - Cabine Deluxe avec Veranda (15 m²)



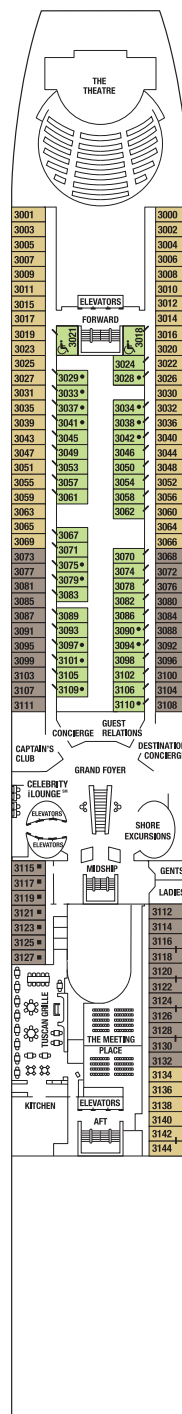
Pont 8



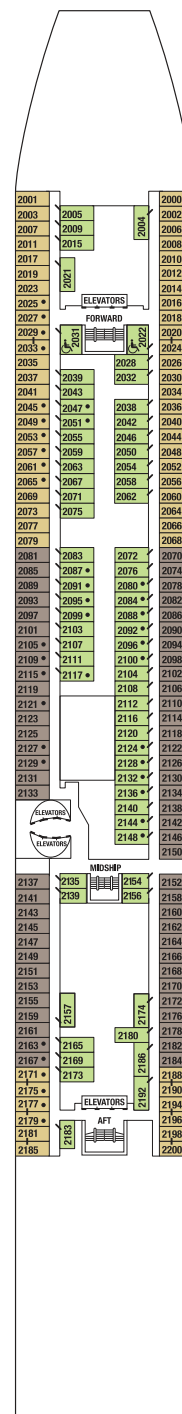
Pont 7



Pont 6



Pont 3



Pont 2



Tarifs, conditions et réservation

Retrouvez les tarifs, les conditions de vente et nos coordonnées (téléphone, internet) dans le feuillet de 4 pages joint à cette brochure.

Pourquoi voyager avec nous ?



Des conférenciers de prestige : tous nos voyages et croisières sont accompagnés par des conférenciers de renom qui enchanteront votre voyage par leur passion communicante. Parmi nos récents intervenants : Catherine Nay, Natacha Polony, Anne Queffélec, Jean-François Colosimo, Franck Ferrand...



Une équipe d'accompagnateurs attentionnés : avec Voyages d'exception, vous pouvez compter sur le professionnalisme et la bonne humeur de nos équipes, à vos côtés du premier au dernier jour de votre voyage ou croisière.



Des excursions garanties en français : nous choisissons les meilleurs guides parlant notre langue pour éclairer les visites et excursions de votre voyage.



La satisfaction de nos voyageurs : la qualité de nos voyages est reconnue, comme en témoignent les notes d'excellence attribuées par nos clients sur *Avis Vérifiés.com* (9,9 sur 10) ou sur Google Maps (4,6 sur 5).

TARIFS & CONDITIONS

au départ de France et de Belgique (au 12/12/2023)

La route des précieuses épices de Singapour à Mumbai

Du 21 novembre au 8 décembre 2024

À partir de
5.990 €/pers.*

* Incluant l'ensemble des éléments décrits en page 2.



Voyages d'exception

Les tarifs et conditions

La route des précieuses épices de Singapour à Mumbai

Du 21 novembre au 8 décembre 2024 (18 jours, 15 nuits)

Au départ de Paris* (Prix TTC par pers)

	Occupation double	Occupation simple
I2 Cabine intérieure	5.990 €	8.690 €
O2 - Cabine extérieure vue mer	6.790 €	9.890 €
V2 - Cabine Deluxe avec Veranda	7.690 €	11.190 €

Supplément pour un départ de Bruxelles : 260 €.

Extensions (Prix TTC par pers)

	Occupation double	Occupation simple
Extension Singapour (départ le 20 novembre 2024)	690 €	790 €
Extension Rajasthan (retour le 12 décembre 2024)	3.190 €	3.990 €

Prestations complémentaires (Prix TTC par pers)

Forfait Découverte (7 visites)	1.490 €
Jour 6 - Penang (excursion optionnelle hors forfait Découverte)	108 €
Jour 13 - Visite de l'éco-village de Kumbalangi (excursion optionnelle hors forfait Découverte)	210 €

Nos prix comprennent :

- L'acheminement aérien en classe économique aller Paris/Singapour et retour Mumbai/Paris sur lignes régulières avec escales (Air France KLM, Lufthansa, Singapore Airlines)
- Les transferts aéroport/hôtel et hôtel/aéroport
- Une nuit à Singapour avec dîner et petit déjeuner (hors boissons) à l'hôtel Grand Mercure Singapore Roxy Hotel 4* (normes locales, ou similaire)
- Les visites prévues au programme à Singapour le jour 2
- La croisière en pension complète (hors boissons) dans la catégorie choisie, du déjeuner du jour 3 au petit-déjeuner du jour 15
- L'encadrement du groupe par l'équipe de Voyages d'exception
- Les conférences à bord
- Les pourboires au personnel de bord
- Les taxes aériennes et de sécurité connues au 24/04/2023, réajustables
- Les taxes portuaires
- Le port des bagages en gares maritimes.

Nos prix ne comprennent pas :

- Le pré et post acheminement depuis votre domicile jusqu'à l'aéroport de Paris et de l'aéroport à votre domicile
- Les excursions optionnelles autres que celles indiquées dans "Nos prix comprennent"
- Les extensions optionnelles à Singapour et au Rajasthan, Inde
- Les boissons en dehors de celles indiquées dans "Nos prix comprennent"
- Les dépenses personnelles
- Les pourboires d'usage aux guides et aux chauffeurs
- Les éventuelles taxes d'entrée
- Le forfait internet à bord
- Les frais de visa (Sri Lanka 50€ environ et Inde, 80€ environ au 24/07/2023)
- Les assurances optionnelles.

Conditions générales

- **Réservations et règlement** : les réservations sont considérées fermes à réception du versement d'un acompte à la commande de 30% du montant du voyage par personne. Un second versement de 30% est à effectuer à 120 jours du départ. Le solde du voyage est à régler à 90 jours du départ.
- **Conditions d'annulation/Frais d'annulation** : toute annulation doit s'effectuer par écrit par courrier recommandé avec accusé de réception envoyé à Voyages d'exception 77 rue de Charonne 75011 Paris. Pour le calcul des frais d'annulation, il sera pris en compte la date de réception du courrier adressé par le client. Toute annulation, quelle que soit la raison, entraînera la retenue par l'organisateur des frais suivants :

Pour la partie croisière et pour l'ensemble des prestations (hors assurance) :

- 10 % jusqu'à 366 jours avant la date de départ
- 25 % entre 365 et 182 jours avant la date de départ
- 50 % entre 181 et 91 jours avant la date de départ
- 100 % à partir de 90 jours avant la date de départ

Pour la partie assurance, le montant de l'assurance n'est pas remboursable après la souscription.

Les éventuels frais d'obtention et d'émission de visa et les billets de transport émis ne sont pas remboursables.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (EXTRAIT)

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du Code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le Code du tourisme. Voyages d'exception sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, Voyages d'exception dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable. Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 : Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : <http://bit.ly/codetourisme>.

Programme garanti à partir de 10 inscrits

Formalités



Pour les ressortissants français et belges :

Passeport en cours de validité pour les citoyens français (valable 6 mois après la date d'entrée en Inde), belges (valable au moins 6 mois au moment de la demande de visa) ou suisses (valable au moins 6 mois au moment de la demande de visa). Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches. À noter que le passeport doit avoir au moins 3 pages vierges consécutives. Le visa pour le Sri Lanka (ATE) est obligatoire pour les ressortissants français, belges ou suisses. <https://eta.gov.lk/slvisa/visainfo/center.jsp>. Comptez 50€ environ par personne pour faire votre visa. Le E-visa pour l'Inde est également obligatoire et devra être imprimé. comptez environ 80 €. <https://indianvisaonline.gov.in/evisa/tvoa.html> Ces prix sont valables si vous effectuez vous-même les démarches administratives. Vous pouvez également faire appel à une agence spécialisée dans l'obtention de visa à distance qui peut vous faciliter la tâche. Dans ce cas, il faudra ajouter un supplément pour les démarches administratives effectuées à votre place - contactez notre partenaire RapideVisa : afin d'obtenir votre visa sans vous déplacer. Vous devrez également répondre aux exigences gouvernementales liées à la Covid 19. (Autres nationalités : nous consulter.)

L'agence Voyages d'exception ne pourra pas être tenue comme responsable pour tout refus d'entrée dans les pays visités lors de ce voyage.

Nos 2 formules d'assurances pour voyager en toute sérénité selon vos besoins

Pour que vous partiez en toute sérénité, Voyages d'exception a sélectionné deux propositions d'assurance que nous vous incitons à souscrire. Vous serez ainsi protégé des risques qui peuvent survenir entre le moment où vous vous inscrivez et le départ avec l'assurance Annulation et entre le moment où vous vous inscrivez et le retour de votre voyage avec l'assurance Multirisques.

 	Montant/personne < à 15 000 €	Montant/personne < à 20 000 €* €*
ANNULATION Contrat AR2023052	4.9%	5.9%
MULTIRISQUES Contrat AY2023030	6,5%	7,5%

* Pour un montant supérieur à 20 000 €, nous interroger.

	ANNULATION	MULTIRISQUES
ANNULATION VOYAGE jusqu'à un montant inférieur à 20 000 €/personne	✓	✓
BAGAGES Perte de bagages, retard de livraison de bagages de plus de 24h		✓
INTERRUPTION DE SÉJOUR (remboursement des frais de séjour non utilisés)		✓
ASSISTANCE RAPATRIEMENT (rapatriement ou transport sanitaire, frais hôteliers suite à un retour impossible, frais médicaux hors pays de résidence suite à maladie...)		✓

Ces garanties peuvent être soumises à une franchise et à des plafonds.

Comment réserver votre voyage ?

Si ce voyage vous intéresse, vous pouvez dès maintenant :



- **poser une option gratuite** en nous appelant au **01 75 77 87 48** depuis la France ou au **02 808 39 34** depuis la Belgique. Nos conseillers sont à votre disposition, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h.

• **ou renvoyer le contrat de vente ci-joint** avec l'ensemble des informations demandées. Il vous est possible de le renvoyer :



ou



par courrier à
Voyages d'exception
77 rue de Charonne
75011 Paris

par e-mail (scanné)
envoyé à
contact@voyages-exception.fr



Dès réception de votre contrat, un conseiller vous appellera pour finaliser votre inscription et répondre aux questions concernant votre voyage.



►►► **Faites découvrir nos voyages à vos amis et gagnez des chèques cadeaux !**

Comment faire ? Parrainez simplement vos amis !

Pour cela, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- appelez nos conseiller(e)s au **01 75 77 87 48**
- connectez-vous sur **www.voyages-exception.fr/parrainage**
- écrivez-nous à **contact@voyages-exception.fr**

Conditions :

- Le parrain doit déjà être client de Voyages d'exception et votre filleul(e) être un nouveau client de Voyages d'exception
- Un(e) filleul(e) ne peut avoir qu'un seul parrain
- Une même cabine/chambre ne peut pas être partagée par le parrain et son/sa filleul(e)

En tant que **Parrain** ou **Marraine**, vous bénéficiez de

300 €

en chèques cadeaux valables 2 ans dès la date de réservation du filleul



Votre **Filleul(e)** bénéficiera de **200 €** de réduction par personne sur son premier voyage



Voyage (reporter le nom du voyage choisi) :

Au départ de : **Date de départ :** / / **Date de retour :** / /

..... **jours /** **nuits sur place** (reporter les durées inscrites en page 2 du feuillet Tarifs & Conditions)

Information précontractuelle : les informations qui vous ont été données dans nos brochures et sur notre site font partie intégrante du présent contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions prévues à l'article L 211-9 du Code du tourisme. Vous reconnaissez avoir pris connaissance de l'ensemble de cette information précontractuelle avant la signature du contrat de vente. Ces informations sont reprises dans le présent contrat. Nous invitons le voyageur à conserver une copie du contrat de vente avant de le transmettre à Voyages d'exception. En cas de transmission électronique (internet), vous reconnaissez que ce contrat vous est transmis sur un support durable et que vous pouvez imprimer en deux exemplaires et conserver.

Ce voyage est organisé par Voyages d'exception, détenteur de la marque Voyages d'exception - SARL capital de 10000 € - RCS Paris 789 290 285 - 77 rue de Charonne 75011 Paris - RC HISCOX 12, quai des Queyries 33072 Bordeaux - APE : 7911Z - Contrat d'assurance Présence RCP n° 02 47 326 - Garantie financière : APST 15 avenue Carnot 75017 Paris pour un montant de 350 000 € - Licence n° IM075150063.

Pour réserver et vous engager définitivement, merci de renvoyer ce document complété et signé :

Par e-mail (scanné) : contact@voyages-exception.fr - **Par courrier :** Voyages d'exception - 77 rue de Charonne - 75011 Paris

1. RENSEIGNER LE FORMULAIRE D'IDENTIFICATION

Attention : les informations demandées ci-dessous doivent être celles qui figurent sur les documents d'identité qui vous serviront au voyage.

1^{er} VOYAGEUR

Mme M. Nom :

Prénom :

Né(e) le : [] [] [] [] [] [] à :

2^e VOYAGEUR

Mme M. Nom :

Prénom :

Né(e) le : [] [] [] [] [] [] à :

Afin de mieux vous servir, si vous avez une information médicale : régime, assistance, traitement à suivre, et que vous souhaitez nous la transmettre pour faciliter votre voyage, merci de nous l'indiquer ci-dessous (en cas de besoin, nous vous ferons parvenir le formulaire approprié à votre demande) :

.....
.....
.....

Formalités pour les ressortissants français : Pour effectuer ce voyage, vous devez vous conformer aux formalités administratives et/ou sanitaires nécessaires à l'exécution du voyage (carte d'identité, passeport, visa, vaccination...) indiquées pour chaque voyage dans la brochure. Pour les autres nationalités, nous consulter.

VOS COORDONNÉES

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville :

Tél. : [] [] [] [] [] [] [] [] E-mail :

2. CONNAÎTRE MES DROITS EN TANT QUE VOYAGEUR

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du Code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le Code du tourisme. Voyages d'exception sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, Voyages d'exception dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable. Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 : Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : <http://bit.ly/codetourisme>.

Toute réclamation éventuelle doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à Voyages d'exception dans un délai de 10 jours à compter de la fin du séjour, le cachet de la poste faisant foi. À défaut de réponse satisfaisante, le client peut saisir le médiateur du tourisme et du voyage, dont les coordonnées et les modalités de saisie sont disponibles sur le site : www.mtv.travel.

Pendant votre voyage, nos accompagnateurs seront joignables 24 h/24. Leurs numéros de téléphone vous seront communiqués dans le carnet de voyage.

3. CHOISIR MES PRESTATIONS ET MON ASSURANCE

Vous reconnaissez avoir pris connaissance, dans la brochure du voyage, du détail des prestations de transport et hôtelières proposées dans le cadre du voyage ainsi que des 3 compagnies aériennes susceptibles d'opérer les vols.

Merci de reporter ci-dessous le choix des différentes prestations que vous retenez pour votre voyage (en vous référant à la brochure du voyage).

Voyagez-vous ? seul en chambre/cabine individuelle à deux en chambre/cabine double en chambre/cabine partageable (cf. article VIII des CGV p. 4).

Votre catégorie de chambre/cabine :

Souhaitez-vous des prestations complémentaires ? (Se reporter au feuillet Tarifs & Conditions pour visualiser les différentes prestations possibles. Exemples : pré-acheminement de province, supplément classe affaire, forfait excursions, excursions hors forfait, frais de visa...)

Prestation complémentaire 1 :

Prestation complémentaire 2 :

Prestation complémentaire 3 :

Prestation complémentaire 4 :

Assurances facultatives : Voyages d'exception vous propose une assurance optionnelle Annulation (de 4,9 % à 5,9 % du montant du voyage établi selon le montant par personne de votre voyage) applicable sur l'ensemble du voyage hors assurance, contrat Areas n°AR2023052 (SA AREAS DOMMAGES 47/49 rue de Miromesnil 75008 PARIS R.C.S D775 670 466) ou une assurance optionnelle Multirisques (de 6,5 % à 7,5 % du montant du voyage établi selon le montant par personne de votre voyage) applicable sur l'ensemble du voyage hors assurance, contrat Areas n°AY2023030. Le contrat d'assurance avec le détail des conditions est consultable, avant signature du présent contrat, sur notre site en suivant les liens suivants : <https://www.voyages-exception.fr/assurance-annulations.pdf> pour l'assurance Annulation (contrat AR2023052) et <https://www.voyages-exception.fr/assurance-multirisques.pdf> pour l'assurance Multirisques (contrat AY2023030). Un dépliant précisant les garanties sera également joint à votre facture si vous y souscrivez. L'assurance est non remboursable après la souscription. Pour un montant supérieur à 20 000 €, nous consulter.

Je souhaite souscrire à l'assurance optionnelle Annulation
- pour un montant par personne inférieur à 15 000 € : 4,9 % du montant du voyage
- pour un montant par personne de 15 000 € et inférieur à 20 000 € : 5,9 % du montant du voyage

Je souhaite souscrire à l'assurance optionnelle Multirisques
- pour un montant par personne inférieur à 15 000 € : 6,5 % du montant du voyage
- pour un montant par personne de 15 000 € et inférieur à 20 000 € : 7,5 % du montant du voyage

Je ne souhaite pas souscrire à une assurance optionnelle

4. CALCULER LE PRIX DE MON VOYAGE

Vos prestations	Prix/pers.
Chambre ou Cabine/pers. €
Réduction applicable*/pers. Code réduction : €
Prestation complémentaire 1 : €
Prestation complémentaire 2 : €
Prestation complémentaire 3 : €
Prestation complémentaire 4 : €
Total hors assurance /pers. €
Assurance optionnelle Annulation de 4,9 % à 5,9 % (choisir le taux correspondant au total /pers. hors assurance) €
Assurance optionnelle Multirisques de 6,5 % à 7,5 % (choisir le taux correspondant au total /pers. hors assurance) €
Nombre de personnes (1 ou 2)	X
Montant dû €

*Réduction applicable : si vous disposez d'un bon de réduction, merci d'indiquer ci-contre la réduction à laquelle vous avez droit.

5. PRENDRE CONNAISSANCE ET ACCEPTER LES CONDITIONS D'ANNULATION

Les conditions d'annulation sont spécifiques à chaque voyage et figurent dans les conditions générales de vente (article X page 4) ainsi que sur notre site internet.

Je déclare les accepter et les avoir portées à la connaissance des autres personnes inscrites, qui les ont également acceptées.

Les annulations doivent être adressées au plus tôt par courrier recommandé avec accusé de réception à :

Voyages d'exception - 77 rue de Charonne - 75011 Paris ou par e-mail à contact@voyages-exception.fr

Le calcul des frais d'annulation sera pris en compte à compter de la date de réception du courrier.

6. PRENDRE CONNAISSANCE ET ACCEPTER LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Je déclare accepter les conditions générales et particulières de vente figurant en page 4 et les avoir portées à la connaissance des autres personnes inscrites, qui les ont également acceptées.

Les conditions générales des prestataires et des transporteurs avec lesquels Voyages d'exception travaille sont applicables et accessibles sur notre site en suivant les liens donnés en page 4, article XV (liste susceptible de modifications).

7. PROCÉDER AU PAIEMENT DE MON VOYAGE

Le paiement de votre inscription s'effectue en 3 fois : 30 % d'acompte à la commande, 30 % à 120 jours du départ, et le solde à 90 jours du départ. Si votre commande est faite à 90 jours du départ, la totalité du montant est due.

Merci de choisir votre mode de paiement :

- par chèque à l'ordre de Voyages d'exception
 par virement (nous demander nos coordonnées bancaires)
 par carte bancaire (autorisation ci-dessous)

- de verser un acompte à la commande de 30% du montant du voyage, soit un acompte de €
- d'effectuer un second versement de 30% à 120 jours du départ, soit €
- puis de verser le solde du voyage à 90 jours du départ, soit €

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT CARTE DE CRÉDIT

Je soussigné(e) M./Mme

autorise Voyages d'exception à débiter ma carte de crédit :

- American Express
 Visa/Visa premier Numéro de carte : [][][][] [][][][] [][][][] [][][][]
 Eurocard Mastercard Date d'expiration : [][] / [][] Cryptogramme : [][][]

Votre signature (obligatoire) :

de l'acompte à la commande de 30% du montant du voyage par personne, soit €
d'effectuer le second versement de 30%, soit € à 120 jours du départ
de verser le solde du voyage, soit € à 90 jours du départ du départ, à la date de la remise des documents de voyage.

Rappel : vous pouvez également procéder à votre réservation et au paiement sur notre site Web sécurisé. Le lien pour accéder à notre serveur de paiement figure dans l'e-mail qui récapitule votre option ou peut vous être (r)envoyé sur demande.

8. SIGNATURE

Je soussigné(e) (nom, prénom) :
agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres voyageurs inscrits, certifie avoir pris connaissance - avant la conclusion du présent contrat - de l'offre répondant aux exigences de l'article R. 211-4 du Code du tourisme, des conditions particulières de vente, avoir pris connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie figurant dans la rubrique Conseils aux voyageurs du site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>, avoir pris connaissance de la brochure ainsi que des conditions de garantie des assurances souscrites.

Votre signature (obligatoire) :

Le / /

À retourner par courrier :

Voyages d'exception
77 rue de Charonne
75011 Paris

ou par e-mail (scanné) :

contact@voyages-exception.fr

9. POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE ET ASSURER UN MEILLEUR SERVICE

? Par quel moyen avez-vous eu connaissance de ce voyage ?

- Le Figaro Télérama Le Point Valeurs actuelles Marianne Autre :
- Par un e-mail reçu de Voyages d'exception Par un catalogue reçu de Voyages d'exception
- En cherchant sur internet Par une relation Autre :

I - PRIX

Les prix indiqués dans le feuillet Tarifs & Conditions ont été établis sur la base des données économiques connues à la date d'édition du feuillet. Les prix sont calculés de manière forfaitaire incluant une série de prestations décrites dans chaque programme présenté. Ils sont basés sur un certain nombre de nuits qui ne correspondent pas nécessairement à un nombre déterminé de journées entières. Si en raison des différentes contraintes imposées par les transporteurs la première et la dernière journée se trouvaient écourtées par une arrivée tardive ou un départ matinal, aucun remboursement ne pourrait avoir lieu. La durée du séjour s'entend du jour du départ au jour d'arrivée du retour en France.

II - LES PRIX COMPRENNENT

Les prix comprennent explicitement toutes les prestations indiquées dans chaque descriptif des programmes. Ils sont calculés sur la base d'une chambre (ou cabine) double.

L'occupation d'une chambre ou cabine individuelle donne lieu à l'acquittement d'un supplément ou d'un tarif spécifique proposé selon les disponibilités au moment de l'inscription. Nos forfaits incluent certaines prestations, comme les taxes aériennes, les taxes portuaires ou les visas, dont nous ne sommes que les collecteurs. En cas de réajustement inopiné, nous nous verrons contraints de les répercuter – à la hausse ou à la baisse – et ce plus de 21 jours avant la date de départ.

III - RÉVISION DES PRIX

Les prix proposés dans le feuillet sont établis sur la base des conditions économiques connues à la date d'édition du feuillet. Ils peuvent être révisés à la hausse comme à la baisse en cas de variation substantielle de ces conditions et en application des articles L 211-12 et L 211-13 du Code du tourisme. Les éventuelles modifications de prix sont communiquées au plus tard 21 jours avant la date de départ.

IV - MODIFICATION ÉVENTUELLE DES PROGRAMMES

En dehors des circonstances liées à la sécurité des voyageurs, certains cas de force majeure, événements extérieurs ou indépendants de notre volonté, ou contraintes d'ordre technique, tels que : modification des horaires de transport, retard, grèves, surréservation, manifestations culturelles, événements politiques, conditions climatiques, brouillard, insuffisance du niveau des eaux ou a contrario montée excessive du niveau des eaux, etc., peuvent nous conduire à modifier nos programmes sans que notre responsabilité soit engagée. Les sommes correspondant aux prestations non fournies et non remplacées seraient remboursées à l'exclusion de tous dommages et intérêts. En cas de modification de l'un des éléments essentiels du voyage, nous prévenons les personnes inscrites dans les meilleurs délais. Nous ne pouvons cependant prévenir l'ensemble des personnes ayant reçu l'information détaillée et ne s'étant pas encore inscrites au moment de la modification. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site www.voyages-exception.fr ou notre Service Clients.

V - DÉNOMINATION DES BATEAUX ET DES HÔTELS

Les noms des bateaux et des hôtels sont donnés à titre indicatif. Des bateaux et des hôtels peuvent être substitués à d'autres à la condition expresse qu'ils soient de la même catégorie ou, le cas échéant, d'une catégorie supérieure.

VI - THÉMATIQUE ET CONFÉRENCIERS

En cas d'empêchement de dernière minute, d'impossibilité de calendrier ou de toute autre cas de force majeure, Voyages d'exception pourra modifier le programme des intervenants prévu sur le voyage thématique. De même, les conférences et les ateliers cités dans la brochure sont mentionnés à titre indicatif et pourront être modifiés pendant le voyage.

VII - TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Conformément aux articles R 211-15 à R 211-19 du Code du tourisme, il vous est précisé dans l'information précontractuelle qui vous est due dans nos brochures et sur notre site une liste maximale de 3 transporteurs, dans laquelle figure le transporteur effectif, pour chaque tronçon de vol.

Dès que la compagnie aérienne est connue, elle vous est communiquée par écrit ou par voie électronique ; en cas de modification après la signature du contrat de vente, l'identité du ou des transporteurs aériens est transmise au plus tard avant l'enregistrement.

Nos programmes sont prévus soit sur vols réguliers directs ou avec escales, soit sur vols affrétés directs ou avec escales intermédiaires. En cas de vols affrétés, nous n'avons recours qu'aux compagnies aériennes dûment autorisées par la Direction de l'aviation civile française. Les horaires des vols peuvent subir des modifications y compris en dernière minute. Ils n'ont pas de valeur contractuelle. En cas de correspondance, nous ne saurions substituer notre responsabilité à celle des transporteurs. Toute place non utilisée à l'aller ou au retour ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement. Enfin nous nous réservons le droit de remplacer un transporteur par un autre et de modifier le type d'appareil. Des changements d'aéroport à Paris peuvent se produire (Roissy ou Orly) sans que nous soyons tenus pour responsables des frais éventuels occasionnés.

VIII - CABINE/CHAMBRE PARTAGEABLE

Dans le cas où le client voyageant seul désire souscrire à l'option d'une cabine/chambre partageable avec un autre client, lui permettant de bénéficier du tarif couple, il s'engage à accepter son copartageant, quelle que soit l'identité de ce dernier, à condition qu'il soit du même sexe. Cette option est irrévocable, sauf application des conditions d'annulation prévues aux présentes conditions générales. Chaque client copartageant doit pouvoir justifier d'une attestation d'assurance responsabilité civile.

IX - APTITUDE AU VOYAGE & HANDICAP

Le voyageur déclare qu'il est apte à voyager selon l'itinéraire du voyage envisagé, et que son état n'affectera pas la sécurité ou le confort du navire et des autres voyageurs, en accord avec les lois internationales, européennes et nationales. Il pourra, si nécessaire, être exigé, lors de la réservation, la présence d'une personne accompagnante capable de fournir l'assistance nécessaire à la personne handicapée ou à mobilité réduite, ou être proposé un voyage en remplacement.

Compte tenu des difficultés inhérentes à certains de nos voyages, il est expressément rappelé aux voyageurs en situation de maladie ou d'handicap, physique ou psychique, de leur devoir de consulter un médecin afin de s'assurer de leur capacité à entreprendre le voyage. Tout voyageur dont la condition physique et/ou psychique pourrait affecter son aptitude à entreprendre le voyage doit en informer le vendeur et présenter un certificat médical au moment de la réservation ou bien avant la date de départ si l'affection intervient après la date de réservation. À défaut pour le voyageur d'avoir rempli son obligation d'information préalable quant à son état de santé, Voyages d'exception, le commandant du navire, le directeur d'un hôtel et les transporteurs se réservent le droit de lui refuser l'accès dès lors que son état de santé ne serait pas compatible avec les règles de sécurité applicables et les réglementations propres à la zone de navigation, ou nécessiterait des soins qui ne seraient pas en mesure de lui être fournis, ou si la conception du navire, les infrastructures et les équipements des ports ou d'un établissement hôtelier rendent l'embarquement ou le débarquement ou le séjour ou le transport du voyageur concerné impossible dans des conditions de sécurité satisfaisantes, pour sa propre sécurité ou la santé et la sécurité des autres voyageurs, des membres d'équipage ou du personnel. Lorsqu'un voyageur se voit refuser le droit d'accès en raison de son inaptitude à entreprendre le voyage, ni Voyages d'exception, ni le prestataire, ni le transporteur ou le vendeur ne sont tenus pour responsables envers le voyageur.

En application du Règlement européen n° 1107/2006 du 05/07/2006, Voyages d'exception fait ses meilleurs efforts pour garantir l'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite et s'engage à informer et à conseiller le voyageur, personne handicapée ou à mobilité réduite, dans la mesure où le voyageur en fait la demande expresse lors de la réservation.

Toute pathologie exigeant la prise d'un traitement et/ou un suivi médical et/ou l'utilisation d'un équipement médical devra être portée à la connaissance du vendeur, au moment de la réservation ou, si la maladie

survient après la réservation, au plus tard avant la date de départ. Le voyageur est responsable de tout traitement médical pour lui et les voyageurs sous sa responsabilité légale. Tout voyageur doit s'assurer qu'il dispose d'une couverture d'assurance médicale adaptée. Lors des croisières, certains débarquements s'effectuent en chaloupe et certaines excursions en bateau pneumatique et peuvent ne pas convenir aux personnes à mobilité réduite ou ayant un handicap. Voyages d'exception attire l'attention du Voyageur sur sa nécessaire aptitude à pouvoir accéder par ses propres moyens à la chaloupe ou au bateau pneumatique en toute sécurité.

X - ACOMPTE ET PAIEMENT DU SOLDE DU VOYAGE

L'inscription est subordonnée au versement d'un acompte de 30 % sur le prix du programme, sauf dispositions particulières. Un second versement de 30 % est à effectuer à 120 jours du départ. Le solde du voyage est à régler à 90 jours du départ, sans rappel, à la date de remise des documents de voyage. En cas de non-paiement du solde, Voyages d'exception se réserve le droit de reprendre la chambre/cabine dont le paiement n'a pas été soldé, et d'en disposer. Ce droit n'a pas de caractère automatique (le cas échéant Voyages d'exception pourra envoyer un rappel de l'échéance et conserver la chambre/cabine au profit du passager). Le passager dont la chambre/cabine a été reprise ne pourra pas s'en prévaloir comme d'une annulation vis-à-vis de l'assurance. Les retenues d'annulation prévues plus loin restent dues. Pour toute inscription à moins de 90 jours du départ, le paiement de la totalité du voyage est dû lors de la réservation. Les primes d'assurances annulation ou voyage ne sont jamais remboursables quelle que soit la date d'annulation.

XI - ANNULATIONS, MODIFICATIONS D'INSCRIPTION

Toute annulation doit être notifiée au plus tôt à Voyages d'exception par lettre recommandée avec accusé de réception. Toute annulation émanant du client entraîne la retenue de frais conformément aux conditions d'annulation mentionnées sur la confirmation de commande et aux primes d'assurances soit :

- Pour la partie croisière et pour l'ensemble des prestations :

- 10% jusqu'à 366 jours avant la date de départ
- 25 % entre 365 et 182 jours avant la date de départ
- 50 % entre 181 et 91 jours avant la date de départ
- 100 % à partir de 90 jours avant la date de départ

Pour la partie assurance : le montant de l'assurance n'est pas remboursable après la souscription.

Les éventuels frais d'obtention et d'émission de visa et les billets de transport émis ne sont pas remboursables.

Cas particulier des réservations reportées depuis une autre croisière.

En cas de report d'un voyage à forfait sur un voyage ultérieur, accepté à titre exceptionnel et commercial par Voyages d'exception, le client reste irrévocablement redevable des frais d'annulation de ce voyage, bien que Voyages d'exception accepte d'en suspendre le recouvrement. Dans l'hypothèse, où le client voudrait ultérieurement à annuler de son fait son nouveau voyage à forfait, le montant des frais d'annulation exigible sera alors le montant le plus élevé entre les frais d'annulation du premier voyage et de celui du voyage reporté à la date d'annulation.

Le passager qui annule dans la période correspondant à 100 % de frais d'annulation par rapport à la date de départ ou bien qui abandonne le voyage en cours de route pour quelque raison que ce soit n'a droit à aucun remboursement et doit payer le prix dans son intégralité. Pour le calcul des frais d'annulation, il sera pris en compte la date de réception par Voyages d'exception du courrier adressé par le client. Pour bénéficier des garanties de l'assurance, tout client qui annulerait son voyage devra avoir réglé la totalité des frais d'annulation qui lui seront ensuite remboursés par l'assurance sur présentation d'une facture acquittée. Aucun remboursement ne sera accordé si un participant ne se présente pas à l'embarquement ou, si par suite de non-présentation des documents de voyage (billets de croisière, bon d'échange, pièces d'identité, visa, etc.), il se trouve dans l'impossibilité de prendre le départ prévu. Le voyageur ne peut, sauf accord préalable, modifier le déroulement de son voyage ou de son séjour. Les frais résultant des modifications non autorisées resteraient entièrement à sa charge sans qu'il puisse prétendre obtenir le remboursement des prestations dont il n'aurait pas bénéficié.

XII - ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si le voyage est annulé pour des raisons liées à la sécurité des voyageurs ou en cas de circonstances de force majeure, indépendantes de la volonté de l'organisateur, notamment dans les cas suivants :

- Pour une situation de guerre dans des régions concernées par le voyage ;
- En raison de catastrophes naturelles (tempête exceptionnelle, tremblement de terre, périls ou accidents de la mer...), fait du prince, grève générale... ;
- Pour des circonstances échappant au contrôle des armateurs ou du capitaine ;
- Pour la sécurité du navire ;
- Pour sauver des vies humaines ou aider un navire en détresse ;
- Pour d'autres cas d'urgence.

De même le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation du voyage intervient pour insuffisance du nombre de participants au plus tard à 21 jours du départ.

Sous réserve de ce qui précède, toute indemnité d'annulation éventuellement due par Voyages d'exception pour un préjudice démontré sera limitée au montant qui aurait été dû par le client en application de l'article XI.

XIII - FORMALITÉS

Dans les feuillets Tarifs et Conditions figurent les formalités administratives et/ou sanitaires nécessaires à l'exécution du voyage (carte d'identité, passeport, visa, vaccination, etc.). Ces formalités administratives et/ou sanitaires indiquées pour chaque pays s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française. Pour les autres nationalités, nous consulter avant l'inscription.

XIV - RESPONSABILITÉS

Voyages d'exception est responsable de plein droit à l'égard du client de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par elle-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois, Voyages d'exception peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au client, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit à un cas de force majeure. Voyages d'exception déclare par ailleurs disposer d'une assurance garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle à hauteur de 1 500 000 €, conforme aux prescriptions de la loi, contractée auprès de HISCOX 12, quai des Queyries – CS 41177 33072 Bordeaux contrat n° PRC0133699.

XV - RÈGLEMENTATIONS ET CONDITIONS GÉNÉRALES DES PRESTATAIRES ET DES TRANSPORTEURS

Voyages d'exception travaille avec les armateurs suivants : Australis, Azamara, Celebrity, Costa,

Croisiereurope, Cunard, Delphin Cruises, Exploris, Grands Espaces, Holland America Line, Iceland ProCruises, LMS Croisières, Metropolitan, Lueftner, MSC, Nicko Cruises, Oceania, Princess, Silversea, Skorprios, Star Clipper, Variety Cruises...

Les conditions générales de ces armateurs sont applicables et accessibles à l'adresse :

<https://www.voyages-exception.fr/nomdelarmateur.pdf>

Exemple :

<https://www.voyages-exception.fr/cunard.pdf>

Voyages d'exception travaille avec les compagnies aériennes suivantes : Aeroflot, Air France, ASL Airlines, Austrian, Cathay Pacific, Dragonair, Easyjet, Entair, HOP, Iberia, Icelandair, Joon, Latam, Lufthansa, SAS, Singapour Airlines, Swiss, Thai Airways, TAP, Transavia, Vietnam Airlines...

Les conditions générales de ces compagnies sont applicables et accessibles à l'adresse :

<https://www.voyages-exception.fr/nomdelacompanie.pdf>

Exemple :

<https://www.voyages-exception.fr/airfrance.pdf>

Les passagers sont informés que les articles des conditions générales des armateurs et transporteurs relatifs au fonctionnement à bord et les réglementations des transporteurs leur sont opposables. Ces éléments concernent notamment :

- Les obligations des passagers à bord ;
- Les pouvoirs du commandant de bord ;
- Le médecin de bord ;
- Tous les autres aspects du voyage sont régis par les conditions générales de Voyages d'exception.

XVI - VISUELS

Les visuels et les cartes itinéraires de la présente brochure n'ont pas de valeur contractuelle.

XVII - POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ ET RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Voyages d'exception accorde une grande importance au respect de la vie privée. Nous sommes soucieux du respect de votre vie privée lors de l'utilisation du site www.voyages-exception.fr et de vos droits en matière de protection et de contrôle des données à caractère personnel. Cette politique explique la manière dont nous traitons les données personnelles vous concernant, comment nous l'utilisons et dans quelles circonstances cette information pourra être divulguée à des tiers. Veuillez noter que nous pourrions être amenés à modifier la présente politique pour tenir compte de notre environnement juridique, économique et social. Toute question ou commentaire en rapport à la présente politique en matière de protection de la vie privée peut être communiqué à Voyages d'exception par courriel à confidentialite@voyages-exception.fr ou par courrier à l'adresse du siège social précité. Le traitement des données à caractère personnel relatif au site est soumis à la loi française du 6 janvier 1978 (notamment la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel) et, à partir du 25 mai 2018, selon le Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 (« GDPR »).

Plus d'informations sur le site : <https://www.cnil.fr/fr>

Comment recueillons-nous de l'information ?

Nous obtenons certaines informations et renseignements personnels directement par votre intermédiaire ou par l'intermédiaire de données communiquées par des tierces personnes à qui vous avez donné l'autorisation de nous divulguer de l'information. Aucune donnée à caractère personnel n'est collectée automatiquement par le site. Les seules données que nous traitons sont celles que vous nous communiquez volontairement, par exemple, en remplissant un formulaire de contact ou de demande sur le site, en communiquant avec nous par courrier électronique, etc. Nous pourrions aussi être amenés à traiter des données vous concernant provenant de tiers comme les médias ou les compagnies aériennes ou maritimes. Celles-ci nous sont uniquement communiquées suite à une demande via les formulaires mis à disposition sur leur site respectif, par des partenaires avec lesquels nous proposons des services conjoints ou des réalisations d'actions marketing communes, par des médias sociaux lorsque vous interagissez avec nous. Nous

protégeons toutes les données obtenues auprès de tiers conformément aux pratiques décrites dans la présente charte. Nous recueillons, par exemple :

- Titre, nom, prénom, sexe, adresse domicile/professionnelle (coordonnées postales), courriel, téléphone/mobile, fax, TVA, état civil, fonction, régime linguistique ;
- Données à caractère personnel que vous fournissez comme, par exemple, en demandant un accès à l'espace client sur ce site internet, en correspondance et par téléphone ;
- Données sur vos habitudes de navigation au travers de différents sites internet (exemple parce que notre entreprise fait partie d'un réseau d'annonces) ;
- Caractéristiques des voyages que vous recherchez (critère de recherche).

Les autres données éventuelles collectées automatiquement ne le sont que par des outils statistiques comme, par exemple, votre adresse IP, les pages Web consultées mais restent complètement anonymes.

Utilisation des données

Voyages d'exception utilise vos données pour répondre à des besoins que vous avez générés en visitant notre site. Vos données sont recueillies principalement à des fins contractuelles :

- pour traiter des demandes de renseignements, dans l'exécution d'un contrat que nous avons conclu avec vous ;
- vous fournir les services demandés, enregistrer vos demandes ou questions et y donner suite ;
- pour vous donner un avis de changement à nos services ;
- pour vous transmettre des communications que vous avez demandées et qui peuvent vous intéresser (produits, services...);
- à des fins administratives ou d'affaires ;
- pour améliorer notre site Web de même que nos activités ;
- à des fins publicitaires, inclure de l'information à propos de campagnes (liste des annonces de voyages correspondant à vos critères), des appels à contributions ou promotions de biens et services, et ceci, pour autant que vous y ayez consenti lors de votre inscription ;
- par rapport à nos droits et obligations légales ;
- pour d'autres finalités, mais uniquement avec votre autorisation expresse.

Nous révisons régulièrement la période de sauvegarde de l'information personnelle. Nous conservons vos informations personnelles dans nos systèmes tant que nécessaire pour l'activité concernée ou pour la période prévue dans le contrat que nous avons conclu avec vous.

XVIII - CESSIION DU CONTRAT

Vous avez le droit de céder le présent contrat à un tiers, jusqu'à 7 jours avant le départ, à condition de justifier que le cessionnaire remplit les mêmes conditions que vous pour voyager. Vous restez solidairement responsable du paiement du solde du prix de vente et des frais supplémentaires résultant de la cession, qui seront répercutés sur le montant de votre voyage ainsi que des frais de dossiers s'élevant à 100 € par personne.



Pour plus d'informations, contactez-nous au 01 75 77 87 48, par e-mail à contact@voyages-exception.fr ou sur www.voyages-exception.fr